



Région et Département Guadeloupe
Commune de Morne-à-l'Eau

Communiqué PLU

Le Maire de la Ville de Morne-à-l'Eau, Jean Claude LOMBION, rappelle à l'ensemble de ses administrés, que la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme suit son cours.

Par conséquent, si les demandes de changement de zonage des terrains des administrés sont effectivement bien enregistrées, ces derniers n'obtiendront pas de réponse avant la fin de la procédure.

Il rappelle aussi aux usagers du territoire qu'ils peuvent émettre des propositions, des observations via les 5 dispositifs prévus dans le cadre de la concertation publique :

- *Les réunions publiques ;*
- *Les urnes PLU disposées à l'hôtel de ville, au Centre Communal d'Action Sociale et aux services techniques ;*
- *Le site internet de la ville ;*
- *Les permanences des élus ;*
- *Les courriers adressés à Monsieur Le Maire.*


Le Maire
Philippe FRANCFORT
1^{er} Adjoint au Maire

Jean Claude LOMBION